**Compte rendu du séminaire Froid et Climatisation**

**3 Avril 2013**

**Présence**

*Martine LEMAIRE DIECCTE*

*Vincent SAVIGNY DFPA Région Réunion*

*Adrien BOISEDU Constructys*

*Gilles TARBES DFPA Région Réunion*

*Erika NOEL DFPA Région Réunion*

*Farhad TIMOL PFEQ Région Réunion*

*Thierry DELAHAYE DAET*

*Daniel SAMARIE SYREF*

*Jacques ANDREO SYREF*

*Henri BAILLIF SODICAF*

*Christian GERARD SORAD*

*Romain DURAND Climatis OI*

*Yannis FERRERE Pôle Emploi*

*Bernard PAYET AGEFOS PME*

*Richeville MELCHIOR Chambre des Métiers*

*Daisy LEZAIS Chambre des métiers*

*Frédéric ROUSSET AFPAR*

*Guillaume BRIONNE CARIF OREF*

*Vincent CATAPOULE CARIF OREF*

1. **Introduction**

Monsieur Guillaume BRIONNE ouvre la séance à 9h. Il présente les principales missions du CARIF OREF autour de l’observatoire Emploi Formation, la lutte contre l’illettrisme et l’offre de VAE. Il remercie les professionnels de leur présence. Il indique que la matinée sera animée par Monsieur Vincent CATAPOULE en charge du dossier Froid/climatisation.

Monsieur Daniel SAMARIE, Président du SYREF, remercie la DIECCTE, la Région Réunion et le CARIF OREF pour l’organisation de ce séminaire attendue depuis 10 ans par les professionnels du secteur.

Le CARIF OREF précise que les points à l’ordre du jour lors de ce séminaire :

* Une présentation de l’état des lieux du secteur froid et climatisation
* L’identification des perspectives de développement du secteur
* Les propositions d’amélioration du secteur.
1. **Etats de lieux du secteur**
* **Eléments présentés par le CARIF OREF**

Le domaine du froid couvre 5 domaines d’activités : le froid commercial, le froid industriel, le conditionnement de l’air, les cuisines professionnelles et le froid embarqué. Le secteur est fortement réglementé à l’international, européen et français. Deux obligations doivent être respectées en France : l’attestation d’aptitude pour les personnels et l’attestation de capacité pour les entreprises

Plus de 400 établissements ont été identifiés par le SYREF à la Réunion, ce qui correspond à près de 1400 emplois sur La Réunion.

5 catégories de métiers ont été identifiées sur l’étude technique, la vente, l’installation des équipements, la mise au point et le métier de la maintenance.

Sur le marché du travail, les métiers portent sur l’installation en maintenance en froid et conditionnement de l’air et l’ingénierie en études climatique.

Sur l’offre de formation locale, celle-ci part du niveau CAP au niveau BAC+3. La Chambre des métiers précise qu’une nouvelle formation de BTS s’est ouverte à l’URMA du Port : le BTS Fluides Energies Environnement.

Le SYREF souligne l’absence de titres spécifiques indispensables à nos métiers : TIFI, TIMECA, TIECP.

En 2011, on dénombrait près de 200 effectifs formés en dernière année dans le secteur du Froid et climatisation. Avec plus de 108 personnes issues des formations BAC Pro des lycées professionnelles et près de 40 en apprentissage.

Le SYREF interroge sur la pertinence du nombre de jeunes formés. Dix pour cent seulement trouvent un emploi.

Une étude a été menée par le SYREF l’année dernière sur les origines des embauches de ses adhérents. Sur les 77 embauches répertorièes sur l’année 2010/ 2011, seulement 6 étaient issus de l’un des 7 lycées professionnels. (Voir annexe pour éléments complémentaire).

Les professionnels regrettent que les jeunes sortants des formations des lycées professionnels ne soient pas directement employables à la sortie de formation par manque de niveau pratique.

Les formations les plus appréciées par les professionnels sont celles du BTS génie frigorifique du lycée Bois d’Olives et les formations du CFA du Port.

* **Echanges**

*Sur l’offre de formation*

Le Rectorat indique que l’Education Nationale mène actuellement des efforts pour que les jeunes diplômés des lycées professionnels puissent détenir les habilitations liées aux diplômes tels que l’habilitation électrique. Concernant l’attestation d’aptitude, le Rectorat ne pourra prendre en charge que la partie théorique de l’attestation. La prise en charge de la partie pratique n’est possible que lorsque la personne formée est en activité.

Concernant l’offre de formation des lycées professionnels, le Rectorat rappelle que les formations réalisées à la Réunion sont issue d’un cadre national et les références pédagogiques sont reconnues. Il rappelle que les commissions professionnelles consultatives (CPC) existent et permettent aux professionnels de donner leur avis sur les diplômes de l’enseignement technologique et professionnel. Il invite le SYREF à participer à cette commission.

Pour le SYREF, la porte n’est pas fermée nous pouvons échanger sur les conditions et résultats de la formation en lycées. Mais un partenariat avec les enseignants des lycées n’est pas à retenir à court terme. Il invite les participants à prendre connaissance du colloque national d’Education Nationale sur la réforme de la Formation Professionnelle de novembre 1990 ! (184 pages, couverture en PJ)

La Chambre des métiers indique que le travail en collaboration avec le SYREF a permis d’instituer de nouvelles habilitations et de répondre aux besoins des professionnels. Le SYREF confirme la réactivité du CFA.

Pôle emploi indique que de nombreuses formations sur le secteur ont été financées afin d’accompagner l’employabilité des demandeurs d’emploi. Le SYREF souhaite appuyer le Pôle Emploi dans ses démarches d’appel d’offre sur la formation afin d’y donner un avis consultatif des professionnels sur les réponses.

*Sur les stages et les offres de formation*

Pôle emploi précise qu’il existe des dispositifs à destination des professionnels qui leur permettent de tester un demandeur d’emploi afin de vérifier qu’il dispose des capacités et des compétences nécessaire pour occuper un poste.

Sur la mobilité des jeunes

Les partenaires et les professionnels présents indiquent qu’il faut également développer la mobilité chez les jeunes. Compte tenu du nombre de formés chaque année, les entreprises présentes à La Réunion ne pourront pas toutes les intégrer. Tandis qu’au niveau national, les débouchés professionnels sont nombreux.

La chambre des métiers indique que le CNARM proposait 122 offres fermes d’embauches à la mobilité mais que seulement 25 contrats ont été finalement signés. Il serait intéressant de créer un groupe de travail sur la mobilité dans le secteur. Le SYREF peut participer à cette réflexion et peut aider les partenaires de la mobilité en identifiant les personnes pouvant s’inscrire dans cette démarche de recrutement.

Sur la formation continue

Sur la formation continue, l’AGEFOS, en tant qu’OPCA de la branche précise les formations qui ont été réalisées sur les activités de froid et connexes. Pour les très petites entreprises près de 176 000€ de coût pédagogique à destination de 219 stagiaires ont été réalisées

1. **Perspectives de développement du secteur**
* **Eléments présentés par le CARIF OREF**

Les facteurs de développement du secteur du froid sont nombreux, la consommation des particuliers est en hausse ces dix dernières années. Les tendances sectorielles sont plutôt favorables, le secteur du froid est fortement lié à la conservation des denrées alimentaires de l’industrie agroalimentaire, de la restauration et de l’entreposage. Le secteur a déjà commencé à anticiper les nouvelles règlementations et se positionnent dans une logique de développement des technologies, de recherche de développement durable et de la maîtrise de l’énergie. Malgré les difficultés conjoncturelles, les professionnels estiment que le froid est un secteur porteur et créateur d’emploi.

Les principaux points de blocage identifiés portent sur la présence de concurrence déloyale et sur des besoins de formation non satisfaits qui entraînent des difficultés au recrutement sur des postes spécifiques recherchés.

Compte tenu du contexte réglementaire, il faut anticiper les besoins en formation des professionnels dans la manipulation de nouveaux fluides. La demande se porte sur de bons frigoristes, des technico commerciaux, et des chargés d’études.

* **Echanges**

Le SYREF souligne qu’une charte de qualité a été mise en place par le SYREF en partenariat avec EDF.

Concernant l’évolution des emplois et des compétences sur le secteur, le SYREF confirme l’analyse du CARIF OREF et précise que les personnels devront être formés à l’utilisation de nouveaux fluides permettant de créer le froid tel que l’Ammoniac ou encore le CO2. Les besoins de formation de base sont globalement satisfaits à La Réunion. Les formations à mettre en place doivent rechercher à appuyer les besoins de « **haute technicité »** des personnelsdu secteur.

1. **Proposition d’amélioration de l’offre de formation**
* **Eléments présentés par le CARIF OREF**

Les professionnels ont des recommandations concrètent afin d’améliorer l’offre de formation : renforcer la présélection pour l’entrée en formation des jeunes, développer la polyvalence dans les offres de formation en matière d’électricité, de maçonnerie, de plomberie ou d’électronique et favoriser les stages et autres expériences en mobilité.

Ils ont des souhaits précis en matière de formation notamment sur le conditionnement de l’air, le froid industriel et la cuisine de professionnel. Ils ont notamment identifiés les titres suivants :

* Titre professionnel Technicien(ne) d'intervention et de maintenance énergétique en conditionnement d'air (TIMECA)
* Mise en place du Titre professionnel Technicien(ne) d'intervention en froid industriel (TIFI)
* TIECP - Etudier, installer et mettre en service des Equipements de cuisson, de laverie et de ventilation de cuisines professionnelles
* **Echanges**

Sur l’aspect de la communication sur les métiers du froid, l’ensemble de participants s’accordent sur le fait que les métiers du « froid », à l’instar des métiers industriels souffrent d’un déficit d’image important notamment auprès des jeunes. Des actions de communications auprès du jeune public pourraient être mises en place en vue de valoriser le métier. L’appui de la Cité des Métiers sur cette question constituerait un atout.

Le SYREF indique aux participants qu’un partenariat a été lancé avec le Pôle Emploi et LADOM afin d’envoyer 10 personnes en formation en métropole sur le titre d’intervention et de maintenance énergétique en conditionnement d’air. Cependant cette action a été annulée un peu avant la date de début de la formation. Cette annulation a porté préjudice aux 10 inscrits puisqu’une promesse de CDI a été signée par les employeurs à la fin de leur formation. Les pistes seraient que la dénomination du titre n’était pas celle inscrite sur le répertoire RNCP.

Le SYREF précise que le coût de formation serait moindre si on pouvait la mettre en place à La Réunion. Pour cela, il faudrait avoir à disposition un plateau technique comme celui utilisé par le lycée Bois d’olive. Il propose qu’un partenariat soit réalisé entre l’AFPAR, le CMA et le Rectorat pour la mise en place de cette action. Les partenaires cités semblent ouvert à un échange sur ce sujet.

Les services de la Direction de Formation Professionnelle et de l’Apprentissage de La Région Réunion présentent les outils à leur disposition sur la formation professionnelle. Le Pôle Formation Continue travaille en collaboration avec l’AFPAR sur le choix de formation et prendra en compte les remarques de ce séminaire pour la programmation des titres à mettre en place sur le Froid.

Le Pôle sectoriel de la Formation professionnelle est habilité à mettre en place des appels d’offre en fonction des besoins en formation identifié par le secteur.

Le Pôle Apprentissage est lui satisfait des formations réalisées dans le cadre de l’apprentissage, le taux de rupture des formés est très bas. Il remarque cependant qu’il reste des places disponibles en BTS de l’URMA.

Suite aux différents échanges, La DIECCTE propose aux professionnels de s’engager dans une démarche contractuelle et aboutir à l’élaboration d’un accord-cadre sur la formation et l’emploi sur le secteur. Cette proposition est acceptée par le représentant du SYREF.

1. **Conclusion**

Les professionnels valident l’ensemble des éléments présentés par le CARIF OREF. La DIECCTE propose également aux professionnels de travailler sur la conception d’un accord cadre qui permettrait des décliner en actions concrètes les pistes d’améliorations qui ont été discutéeslors de ce séminaire. Cette proposition est acceptée par le SYREF.

Le CARIF OREF remercie les professionnels et les partenaires de leur présence, et clôture le séminaire et donne rendez-vous au participant pour la mise en place de l’accord-cadre sur le secteur.

Annexes

**Axe I : Sécurisation des parcours professionnels**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Préconisations identifiées** | **Actions** | **Acteurs à mobiliser** | **Pistes opérationnelles évoquées par les partenaires** |
| Favoriser une meilleure connaissance des métiers | Mieux communiquer sur les métiers du froid | SYREF, Rectorat, CMA, AFPAR, Cité des métiers, AGEFOS | Présenter aux élèves de collèges et lycées les métiers liés au FroidMobiliser la Cité des Métiers afin de valoriser le métier à partir d’outils de communication (vidéo, fiche métiers, etc.) |
| Renforcer la pré-sélection pour les entrées en formation  | SYREF, Rectorat, CMA, AFPAR, | Identifier les savoirs de bases nécessaires en mathématiques, en sciences physiques nécessaire à l’entrée de formation pour les jeunes |
| Améliorer l’employabilité des publics formés | Faire passer l’attestation d’aptitude aux jeunes sortants de formation  | SYREF, CMA, AFPAR, AGEFOS, Pôle Emploi, Rectorat  | Maintenir la concertation entre les acteurs de formation et le SYREF |
| Renforcer les formations polyvalentes notamment sur l’électricité, maçonnerie et plomberie, électronique |
| Faciliter l'insertion professionnelle | Mieux cibler les professionnels recherchésDévelopper les échanges entre professionnels et Pole emploi | SYREF, Pôle Emploi | Présentation des outils mises à disposition par Pôle Emploi aux entreprises pour faciliter le recrutementAméliorer la communication entre le SYREF et Pôle Emploi pour mieux appréhender les attentes des professionnels. |

**Axe II : Adapter l’offre de formation aux besoins des professionnels**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Préconisations identifiées** | **Actions** | **Acteurs à mobiliser** | **Pistes opérationnelles évoquées par les partenaires** |
| Faciliter l’accès aux offres de formations | Optimiser l’usage des dispositifs en alternance en apprentissage | SYREF, Région Réunion, CMA, AGEFFOS | Lieu de concertation à créer afin d’optimiser l’utilisation des dispositifs d’alternance. |
| Optimiser l’usage des dispositifs en alternance en formation continue. |
| Anticiper sur les besoins de formation future liée aux évolutions technologique du métier | Mise en place des titres professionnels spécifiques au secteur (TIMECA, TIFI, CP) | SYREF, Rectorat, DFPA Région Réunion, CMA, AFPAR, LADOM | Action préalable : Identifier les causes de l’échec de la mise en place de la formation TIMECA en 2013 avec LADOMDeux actions possibles : 1. Action de partenariat avec LADOM pour réaliser les formations identifiées par le SYREF
2. Mise en place de formations identifiées à la Réunion
	* Interrogation sur l’utilisation des plateformes de Bois d’Olives
	* La prise en charge du coût de la formation.
 |
| Développer la veille et la mise à jour des connaissances (formation, séminaires, stages, échanges,…) | AGEFOS, SYREF, CMA, AFPAR | Maintien des actions d’échanges de connaissance déjà initié par l’offre |
| Favoriser la mobilité des jeunes formés | SYREF, LADOM, CNARM, Pôle Emploi | Groupe de travail à mener afin de faciliter la mobilité des jeunes formés. Le SYREF pouvant notamment aider le recrutement en aidant à l’identification de compétences existantes sur le territoire.  |

**Annexe 2**

**Origine des embauches**

Source : Enquête SYREF - 2012

Le SYREF a mené une enquête sur l’origine de 77 embauches réalisées en 2010 et 2011. L’analyse des résultats montrent que près de la moitié de recrutement se fait par les réseaux et les candidatures spontanées.

Le CFA (Centre de Formation des Apprentis de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat de La Réunion) est l’un des meilleurs viviers avec 25% des recrutements du secteur. Le CFA tient une place privilégiée car il permet aux employeurs de recruter des jeunes formés avec une expérience professionnelle de deux ans minimum.

La CCIR (Chambre des Commerces et d’Industrie de La Réunion) présente les mêmes avantage mais les employeurs du secteur y ont recours uniquement pour le recrutement de personnel administratif (secrétaire, comptable…etc.).

13% des personnes recrutées proviennent de Métropole. 50% d’entre elles ont un niveau II et +. Et l’autre moitié un niveau Bac Pro.